

LES BESOIGNEUX

Faut-il dire qu'un des personnages de ce roman, la vieille madame Néel, a vécu d'une vie propre et que la partie de son histoire reproduite par moi dans dans les *Besoigneux* a été empruntée à la réalité?

Je pense que le lecteur l'aura deviné, tant la vérité sincèrement et simplement exprimée saute aux yeux et s'impose à l'esprit par des traits qui n'appartiennent qu'à elle. Cependant, si curieuse que soit la vérité, si saisissante que les hasards d'une existence exceptionnelle l'aient faite, il est bien rare qu'elle puisse être introduite dans un roman sans certains arrangements de mise en scène et d'exécution qui constituent précisément l'art du romancier : aux faits que lui fournit la réalité, il prend ceux qui rentrent dans son plan et laisse de côté ceux qui s'en écartent ; c'est ainsi que j'ai procédé avec madame Néel.

Ce fut dans un cabinet d'affaires dirigé par deux de mes compatriotes que je la rencontrai. L'un des

directeurs de ce cabinet avait été clerc dans l'étude de mon père ; avec l'autre j'étais en relations d'amitié depuis mon enfance : je me trouvais donc chez eux comme si j'avais été de la maison, allant, venant en pleine liberté, sans être astreint aux attentes des clients ordinaires qui, chez des gens très occupés, doivent prendre leur tour. Un jour que j'allais entrer dans leur cabinet sans faire antichambre, une vieille femme à falbalas noirs et misérables, qui marchait impatiemment par le salon d'un air exaspéré, dit à mi-voix :

— Vous êtes bien heureux, monsieur ; on ne vous fait pas attendre, vous !

Ce *vous* prit dans sa bouche un accent envieux et dédaigneux tout à fait caractéristique.

— Ce n'est pas pour affaires, dis-je.

— Alors, ces messieurs font passer leurs intérêts personnels avant ceux de leurs clients.

Il ne me convenait pas d'engager une discussion avec cette vieille qui avait tout l'air de celle de la chanson : « Ah ! la vieille, la vieille qui croyait avoir quinze ans. » Je la laissai à son indignation et j'entrai chez mes amis à qui je racontai l'algarade qu'elle venait de me faire.

— Vous avez eu tort de ne pas causer avec elle ; elle vous aurait certainement intéressé : c'est un personnage de roman. Savez-vous qu'elle soutient un procès qui date de 1769 ?

— Intenté par elle ?

— Si vieille qu'elle soit, elle ne l'est pas encore assez pour cela cependant : elle a succédé à son père, qui lui-même a succédé à un premier plaideur. Il y a environ quarante ans qu'elle a trouvé ce procès

dans l'héritage paternel dont il composait la meilleure part et, depuis cette époque, elle lui a donné sa vie qu'il a dévorée.

— Ça peut durer quarante ans, un procès ?

— Plus, puisque celui-là, je vous l'ai dit, date de 1769 ; et elle n'est pas près d'en voir la fin, sans doute.

— Comment cela ?

— Faites-vous-le expliquer par elle ; cela aura plus de saveur dans sa bouche que dans la nôtre et sera plus vivant. Témoignez-lui un peu de sympathie, elle vous sautera au cou. Seulement gardez-vous de lui donner à croire que vous la mettrez un jour dans un roman, car ce roman, ce ne serait pas dans six mois qu'elle vous demanderait de l'écrire, ce serait demain, ce soir même, cette nuit, toute affaire cessante.

— N'a-t-elle pas payé le droit d'être pressée ?

— Il y a bien d'autres droits qu'elle a ainsi acquis, la pauvre femme, si bien qu'elle s'imagine de la meilleure foi du monde que tout lui est dû, — rien des coquins qui la persécutent, tout des honnêtes gens. Etsi vous lui marquez de la sympathie, immédiatement elle vous classera dans les honnêtes gens. Aussi attendra-t-elle beaucoup de vous ; beaucoup, c'est-à-dire l'impossible et le miracle.

— Oh ! oh !

— Voici ce qu'elle exige de nous qui, à ses yeux, sommes au moins jusqu'à présent de ces honnêtes gens. D'abord de s'occuper activement de son affaire ; ce qui n'est que juste. Mais que nous nous occupions exclusivement en négligeant toutes les autres. Du jour où elle a bien voulu nous confier

ses intérêts, après vingt ou cinquante de nos confrères successivement remisés, elle a considéré que nous lui appartenions, et qu'elle pouvait disposer de nous entièrement, le jour, la nuit, ici, au dehors, de notre intelligence, de notre zèle, de nos personnes. Parfaitement, de nos personnes. C'est ainsi que dans toutes ses courses, et Dieu sait si elle en trouve à faire du matin au soir, l'un de nous doit l'accompagner, en lui offrant le bras, et en payant les voitures qu'il lui plaît de prendre. Les voitures, passe encore, mais le bras ! Vous l'avez vue et vous avez pu vous rendre compte du paquet de guenilles qu'elle traîne, et qui pour les dentelles ont été certainement ramassées par elle dans les tas d'ordures et cousues sur les trous d'une robe noire, toujours la même, qui date de cinq ou six ans, de dix ans peut-être. Ces guenilles, c'est déjà quelque chose, n'est-ce pas ? Ce n'est pas tout. Comme, après une tournée de visites où il y avait eu des suffocations un peu plus fortes que de coutume, je lui faisais observer que quelques bains de temps en temps lui seraient peut-être utiles pour calmer ses nerfs surexcités par l'impatience, — vous voyez que j'y mettais des formes, — elle me répondit que si, au milieu de ses misères, elle avait eu le bonheur de se maintenir dans un état de santé que rien n'avait pu altérer, ni un jour, ni une heure, elle le devait à ce qu'elle avait conservé son enduit naturel : telle elle était née, telle elle était restée. Voyez si votre courage n'en sera point ébranlé.

Il ne le fut pas, et bientôt elle m'eut conté toute son affaire avec une passion débordante.

O'était, en effet, de 1769 que datait le procès qu'elle soutenait. A cette époque l'Etat, voulant fortifier Granville, avait eu besoin de démolir un moulin et de prendre des champs qui se trouvaient dans le périmètre de ses travaux, et en échange il avait cédé au propriétaire de ce moulin et de ces champs quelque chose comme 2,000 hectares de prairies dans les grèves du Mont-Saint-Michel. Il avait fallu choisir l'emplacement de ces prairies, et aussitôt les difficultés et les procès avaient commencé, les chicanes de l'Etat se manifestant sous l'ancien régime avec une intensité et une ingéniosité de mauvaise foi, qui ne pouvaient être dépassées que par le nouveau. A la Révolution, ces procès suivaient leur cours ; elle les avait naturellement interrompus. Quand ils purent reprendre, le Premier Consul, pour s'en débarrasser, avait tout simplement annulé la concession. Mais la Restauration naturellement annula l'annulation de Napoléon ; seulement, comme elle refusait de délivrer les terrains, les procès avaient repris et s'étaient continués avec des chances diverses : tantôt l'Etat gagnait, tantôt il perdait ; alors ses agents, préfets, directeurs des domaines, s'ingéniaient à trouver des incidents nouveaux, et l'on plaidait toujours. Du père mort, la lutte passait aux mains de la fille. A ce moment, celle-ci était une artiste de talent et elle vivait heureuse, fière de ses succès de harpiste qui lui assuraient une vie tranquille et brillante. Prise dans l'engrenage, elle avait été broyée et dévorée : elle n'était qu'une plaideuse professionnelle, plus que professionnelle, héréditaire ; et de l'ancienne artiste, il ne lui était resté qu'un léger

balancement gracieux dont elle accompagnait en ses beaux jours les morceaux qu'elle jouait sur sa harpe d'Erard, et qui maintenant marquait les périodes cadencées des avocats qui plaidaient pour elle. Qui n'avait pas plaidé pour elle ou pour son père parmi les noms les plus éclatants du barreau : Vatimesnil, Dupin, Ledru-Rollin, Berryer, Lachaud !

Il était curieux de savoir comment elle les jugeait, car mieux que personne au monde elle était en état d'avoir une opinion sur eux : du talent, mais pas de zèle, et puis pas de manières avec les femmes, des robins qui ne s'occupaient que de leurs intérêts : ils plaidaient pour elle pour la gloire d'être mêlés à une cause célèbre, mais jamais ils n'avaient eu à cœur de la lui faire gagner.

Pas de zèle ! c'était le reproche qu'elle adressait à mes amis, et celui que moi-même j'encourus bientôt : si j'en avais eu, est-ce que je ne l'aurais pas soutenue dans les journaux avec lesquels j'étais en relations ? J'aurais soulevé l'opinion publique, provoqué un mouvement en sa faveur. Mais non, tous les mêmes : on commençait par la sympathie, et bien vite on arrivait à l'indifférence ; et cependant était-il cause qui plus que la sienne pouvait enflammer un esprit généreux ? Ce fut inutilement que j'essayai de lui expliquer qu'un romancier n'est pas un journaliste, qu'un roman ne s'improvise pas du jour au lendemain, que pour le mettre sur ses pieds il faut du temps, pour le publier, certaines circonstances ; elle ne voulut rien entendre : « tous les mêmes ».

Sur ces entrefaites, elle retire sa confiance à mes

amis pour la porter à d'autres, et je ne la vois plus. Mais je ne cesse pas d'entendre parler d'elle, car ses procès continuent. Chaque fois qu'elle gagne, et elle gagne toujours en première instance, en appel, en cassation, il y a dans l'administration des Domaines, dans les préfectures, dans les ministères, quelque fonctionnaire ingénieux pour inventer une nouvelle chicane. C'est amusant cette lutte de l'État tout-puissant armé de toutes pièces contre cette pauvre vieille fille, misérable et seule. On finira bien par la lasser. Elle finira bien par mourir épuisée, et comme elle n'a pas d'héritiers, ce sera l'État qui sera le sien. Quelle gloire pour le bureaucrate qui aura trouvé cette dernière et triomphante combinaison ! Pas un ministre, pas un fonctionnaire, n'a conscience de la monstruosité dont ils se font les instruments, le cœur léger, pour rien, pour le plaisir.

Cependant elle ne se lasse pas, la foi la porte ; cependant elle ne meurt pas, protégée sans doute par son fameux enduit naturel. Rien ne la rebute, rien ne l'abat, rien ne lui fait abandonner la ligne qu'elle a adoptée. Des spéculateurs lui proposent 50,000 francs de rente et toutes les avances nécessaires à la poursuite de son procès, à condition d'un partage par moitié quand elle aura gagné ; elle refuse. L'État aux abois lui fait faire les offres réelles en or compté devant elle sur le carreau de son gâletas ; elle refuse : tout ou rien ; mais ce sera tout, elle n'en doute pas une minute.

Et c'est tout en effet qu'à la fin elle obtient sur la plaidoirie de mon ami O. Marais, l'éminent avocat du barreau de Rouen : elle a quatre-vingt-cinq ans.

Ce fut seulement en 1883 que je pus, non pas faire un roman avec elle comme j'aurais voulu, mais au moins lui donner une place dans *les Besoigneux*, en la dessinant d'après nature.

Par une coïncidence curieuse, André Theuriet fit aussi un roman, *Tante Aurélie*, avec son procès, à peu près à la même époque : *les Besoigneux* commencèrent dans *le Siècle* au mois de janvier 1883, *Tante Aurélie* parut dans *l'Illustration* au mois de décembre de la même année. Je ne sais s'il l'a connue personnellement, mais au moins, pendant qu'il fit partie de l'administration du Domaine, a-t-il pu mieux que personne recueillir la légende de son procès.

Ainsi, cette publicité qui lui eût fait tant de plaisir, alors qu'elle plaidait, elle l'a eue trop tard, — comme ses millions.